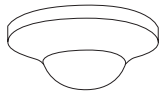


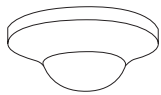
Argus Présence KNX

Notice d'utilisation



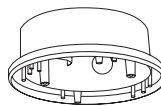
Réf. MTN630590

Argus Présence KNX avec réglage de lumière constante



Réf. MTN630592

Boîtier en saillie



Réf. MTN550619

Fonction

Remarques importantes, normes et dispositions.

Lors de la planification et du montage d'installations électriques, observer les normes, les directives, les prescriptions et les dispositions correspondantes nationales en vigueur.

Remarques sur les dangers. Lors du transport, du stockage et pendant le service, protéger l'appareil contre l'humidité, les salissures et tout endommagement. Ne pas exploiter l'appareil hors des limites spécifiées par les caractéristiques techniques.

Détection de présence à l'intérieur.

Les appareils d'Argus Présence KNX reconnaissent de faibles mouvements dans un rayon d'env. 6 m (hauteur de montage 2,50 m) dans la pièce et transmettent des télégrammes de données via l'KNX. Les appareils enclenchent par exemple la lumière de la pièce et la laisse allumée, jusqu'à ce qu'aucune présence ne soit plus détectée ou si la lumière naturelle est suffisante. Les appareils sont conçus pour être employés par ex. dans des bureaux, des écoles, des bâtiments publics ou dans le domaine privé. En cas de détection des mouvements en fonction de la luminosité, l'appareil vérifie en permanence la luminosité dans la pièce et, si la lumière naturelle est suffisante, l'appareil désactive l'actionneur pour la lumière artificielle malgré la présence d'une personne. Le temps de maintien d'éclairage est réglable par l'ETS.

Les mouvements enregistrés sont évalués par l'application sélectionnée dans l'ETS. Le capteur de luminosité intégré mesure en permanence la luminosité et traite ces informations dans l'application.

La Présence KNX Argus à régulation de lumière constante garantit la bonne luminosité réglée dans l'ETS. L'appareil calcule la somme de lumière naturelle et de lumière artificielle. La luminosité est maintenue constante par la variation de la lumière artificielle. Si aucun mouvement n'est détecté ou que la lumière du jour suffit à elle seule, l'appareil éteint l'éclairage.

Remarque :
Afin de garantir la pleine fonctionnalité de l'application sous ETS2, il vous faut utiliser la version 1.1 de l'ETS2 ainsi que le Service-Release A ou supérieur.

Zone de surveillance :

Figure 1 :

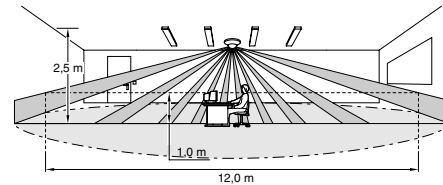


Figure 1 Plage de détection intérieure :

Lorsqu'une personne est assise, les mouvements relatifs par rapport à la Présence Argus sont faibles. Plus la distance entre la personne à détecter et la Présence Argus est petite, plus les plus faibles mouvements auront la chance d'être détectés.

Figure 2 :

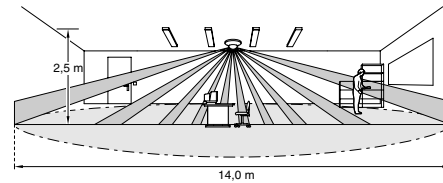


Figure 2 Plage de détection extérieure :

Lorsqu'une personne se déplace, la plage de détection est plus large. Le plan de référence pour la détection est représenté par le sol.

Hauteurs de montage :

Plus la hauteur de montage est élevée, plus la sensibilité et la densité de détection diminuent. Suivant l'application, une grande sensibilité n'est pas requise (par ex. entrepôts, couloirs, salles de sport, etc.).

Hauteurs de montage	Personnes assises	Personnes se déplaçant
2,0 m	10 m	11 m
2,5 m	12 m	14 m
3,0 m	14,5 m	17 m

Montage

Danger de mort dû au courant électrique.
Tous les travaux sur l'appareil doivent être effectués uniquement par des électriciens spécialisés. Il convient de respecter les directives spécifiques au pays concerné ainsi que les directives KNX en vigueur.

Lors du montage de la Présence KNX Argus, observez les points suivants :

- Montez le dispositif sur un support rigide pour éviter des erreurs de commutation provoquées par un mouvement du capteur.
- Pour éviter un enclenchement involontaire du consommateur, choisir le lieu de montage de telle sorte que la lampe connectée ne soit pas montée directement dans la zone de détection du détecteur de présence.
- Eviter de monter l'appareil au-dessus d'une lampe (par ex. un lampadaire). Le rayonnement thermique des lampes peut influencer la fonction du capteur. La mesure de luminosité ne peut pas non plus être mesurée en présence de lumière incidente directe. Si des lampes sont installées dans la plage de détection de la Présence Argus KNX et que la puissance connectée est importante, observez suffisamment d'espace (jusqu'à 3 m).

Figure 3 : Montage encastré :

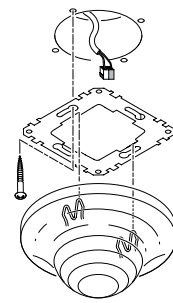
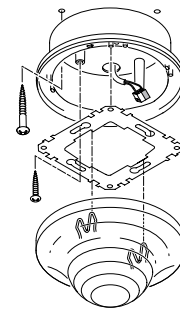


Figure 4 : Montage en saillie :



Lors du montage encastré, l'anneau de support contenu dans la livraison est fixé à la boîte de 60 à l'aide de deux vis. Pour le montage apparent, l'anneau est monté dans le boîtier en saillie disponible en option (n° d'article MTN550619).

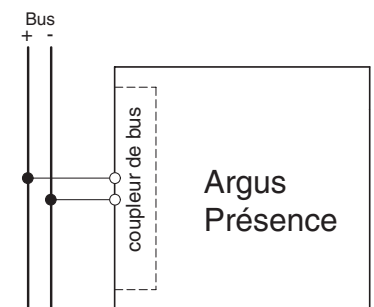
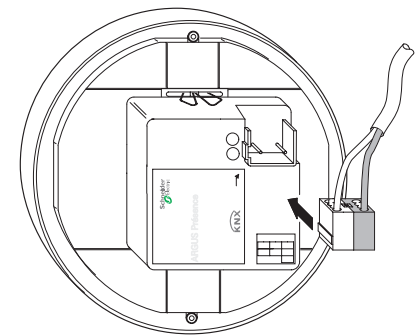
Montage de plusieurs capteurs :

Au cas où il faudrait monter plusieurs appareils pour surveiller des pièces plus grandes ou des couloirs plus longs, veiller à ce que les plages de détection des différents appareils se chevauchent.

Exemple de montage pour l'Argus Présence KNX :

Le module de l'Argus présence est monté à l'aide d'une borne de connexion de bus et verrouillé sur l'anneau.

Figure 5 :



Caractéristiques techniques

Tension nominale :	DC 24 V (+6 V / -4 V)
Connexion au bus :	à l'aide de la borne de connexion
Raccord électrique :	max. 4,5 mA
Zone de surveillance :	360°
Nombre de niveaux :	6
Nombre de zones :	136 avec 544 segments d'enclenchement
Palpeur lumineux :	réglable en continu via logiciel entre env. 10 et 1000 lux. En général, les valeurs mesurées par le capteur divergent des rapports lumineux sur l'emplacement principal d'utilisation (par ex. surface de travail). L'étendue de ces divergences dépend du lieu de montage du capteur, de la nature de la pièce (réflexion des lampes, type de peinture et des surfaces) et des moyens d'éclairage utilisés.
Hauteur de montage :	2 m - 5 m, hauteur idéale : 2,5 m
Initialisation :	en raison de la limitation des taux de transfert, un télégramme ne peut être généré que 17 s après l'initialisation.
Éléments d'affichage :	DEL rouge pour le contrôle de programmation.
Éléments de commande :	touche de programmation au dos de l'appareil.
Température ambiante :	
Exploitation-	5 °C à +45 °C (à des températures > 30 °C, la détection des mouvements est restreinte).
Stockage	-25 °C à +55 °C
Transport	-25 °C à +70 °C
Protection :	IP 20
Directives CE :	conforme à la directive CEM 89/336/CEE

Schneider Electric Industries SAS

89, boulevard Franklin Roosevelt
F - 92500 Rueil Malmaison
FRANCE

Tél: +33 0825 012 999

<http://www.schneider-electric.fr>

En raison de l'évolution des normes et du matériel, les caractéristiques indiquées par les textes et les images de ce document ne nous engageant qu'après confirmation par nos services.